

SARL BRESSOSIX
3 RUE NINA BERBEROVA
92100 BOULOGNE BILLANCOURT

**RAPPORT UNIQUE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LA SITUATION ET SUR LA TRANSFORMATION
DE LA SARL BRESSOSIX EN SAS**

SARL BRESSOSIX

3 rue Nina Berberova

92100 BOULOGNE BILLANCOURT

RAPPORT UNIQUE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LA SITUATION ET SUR LA TRANSFORMATION
DE LA SARL BRESSOSIX EN SAS

Aux Associés,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes désigné par décision unanime des associés de la SARL BRESSOSIX en date du 12/06/2026, en application de l'article L-223-43 du Code de Commerce et, d'autre part, du Commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L-224-3 du même Code par décision unanime des associés de la SARL BRESSOSIX en date du 12/06/2026, nous avons établi le présent rapport afin :

- De vous présenter une analyse de la situation de la société ;
- De vous faire connaître l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R-224-3 du Code de Commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

La société BRESSOSIX est une Société A Responsabilité Limitée, au capital de 1 000 € (100 parts sociales de 10 € chacune) dont le siège social est situé 3 rue Nina Berberova 92100 BOULOGNE BILLANCOURT.

Son capital est détenu de la manière suivante :

- Monsieur Pierre BRESSOLLETTE : 90%
- Madame Chantal BRESSOLLETTE : 10%

Régulièrement constituée le 10 Février 2023, elle a été immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTERRE sous le numéro 948 931 233.



La société a pour objet social :

- La prise de participations, directe ou indirecte, par constitution, apport d'actif, souscription ou encore par achats de titres ou droits sociaux dans tout type de sociétés commerciales, ou civiles, exploitant des fonds de commerce, d'industrie, de négoce, des fonds agricoles, des activités libérales ou civiles.
- La participation de la société, par tous moyens, dans toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à son objet, par voie de création, de souscription ou d'achat de titres, de fusion, d'acquisitions, location, de prise en location-gérance de tous fonds ou établissements, la prise, l'acquisition ou l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets concernant ces activités.
- Toutes prestations de services auxdites sociétés ou entreprises.
- Toutes opérations de conseil, dans que cette liste soit exhaustive, tant en matière de gestion, que financière, administrative, technique, juridique, commerciales ou encore informatique.
- La gestion centralisée de la trésorerie.
- La gestion, l'acquisition de toutes valeurs mobilières ou immobilières, soit directement, soit par tous moyens collectifs de placement.
- La gestion de tous biens immobiliers bâtis et non bâtis, notamment foncier agricole, notamment par acquisition, construction, rénovation, location.
- Location meublée ou nue de tous biens immobiliers.
- Et plus généralement, toutes opérations de quelque nature qu'elles soient, juridiques, économiques et financières, civiles et commerciales, se rattachant à l'objet sus-indiqué ou à tous autres objets similaires ou connexes de nature à favoriser, directement ou indirectement, le but poursuivi par la société, son extension ou son développement.

MISSION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA SITUATION DE LA SOCIETE

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission.

Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard des caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

- Nous nous sommes procuré l'ensemble des documents juridiques de la société, passés et prévisionnels (projet de procès-verbal de décision unanime des associés ratifiant la transformation en SAS et projet de statuts en résultant).
- Nous nous sommes procuré l'ensemble des documents comptables pour les exercices clos au 31/08/2024 et 31/08/2025.
- La situation nette au 31/08/2025 s'élève à 20 837 € pour un capital social de 1 000 €.
- Le résultat de l'exercice du 01/09/2024 au 31/08/2025 s'élève à 4 847 €, tout comme la capacité d'autofinancement.
- Au 31/08/2025, aucun emprunt bancaire n'était recensé sous la société. De fait, la capacité d'autofinancement dégagée au cours de cet exercice s'est donc avérée totalement disponible.
- Le matelas de trésorerie au 31/08/2025 est tout à fait sécurisant, compte tenu de l'activité et de la physionomie financière de la structure.
- Les éléments d'actif ont été inventoriés.
La pierre angulaire du patrimoine de la SARL BRESSOSIX est la détention de titres de participations dans diverses sociétés. Les comptes annuels desdites sociétés ont été analysés et force est de conclure que leurs valeurs d'inscriptions à l'actif de la SARL BRESSOSIX n'ont pas lieu d'être dépréciées.
- Aucun avantage particulier n'a été soumis à notre contrôle et nous n'en avons pas relevé à l'occasion de nos investigations.

MISSION DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission.

Ces diligences ont consisté :

- A contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existences, d'appartenance et d'évaluation.
- A vérifier si, compte tenu des évènements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminés selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant le capital social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres de la SARL BRESSOSSIX est au moins égal au montant du capital social.

Fait à PLERIN,
Le 17 Juin 2026

Thomas PECHEU
Commissaire aux Comptes

AUDACC
EXPERTISE COMPTABLE
COMMISSARIAT AUX COMPTES / SOCIAL
SARL au capital de 60 512 €

3, rue des Miroisiers - BP 40311 - 22193 PLERIN CEDEX
B. rue de Parc An eunteun - 22200 GRACES
5, rue de la Mairie - 22400 LAMBALLE

Tél. 02 96 61 83 33 - audacc@audacc.fr